Conseiller ou conseillère en développement des affaires, Épargne-retraite collective

Référence	R2613849
Lieux	Montréal
Province	Québec
Publication	16 novembre 2026
Statut	Permanent · Temps plein
Mode de travail	Hybride
Fin d’affichage	30 novembre 2026
Famille d’emplois	Services aux membres et clients - vente

Le poste

En tant que directeur du développement des entreprises dans le domaine de l'épargne-retraite collective, vous êtes chargé d'établir et de maintenir des relations avec des conseillers stratégiques afin d'améliorer nos capacités, de démontrer notre valeur ajoutée et de contribuer activement à accroître notre part de marché. Vous intervenez auprès d'un client qui en a besoin, où votre capacité à saisir les attentes et à proposer des solutions pertinentes devient un atout essentiel. Une expertise approfondie dans votre domaine d'activité et une compréhension globale de l'organisation sont donc essentielles. Vous avez un rôle de leadership, d'influence et de consultant auprès des clients, des intervenants internes et externes. La maîtrise des relations interpersonnelles devient une compétence essentielle. En vous appuyant sur votre capacité d'obtenir des résultats, vous participez activement à la réalisation des objectifs de vente et de développement de votre unité.

Responsabilités

- Établir et maintenir des relations d'affaires stratégiques avec un groupe ciblé de partenaires au Québec, en développant une compréhension approfondie de leurs besoins pour répondre efficacement et de les cibler.
- Identifier et mobiliser de nouveaux partenaires clés pour développer des collaborations durables.
- Agir comme porte-parole des principaux partenaires et clients stratégiques au sein de Desjardins.
- Promouvoir des solutions et des services collectifs d'épargne-retraite conformes aux objectifs et stratégies de l'unité opérationnelle, y compris la coordination de l'information et des réunions finalistes.
- Piloter l'ensemble du processus de vente: de la réception des demandes de propositions à la préparation des équipes et la participation aux réunions finalistes.
- Promouvoir les synergies avec les équipes internes d'autres secteurs d'activité (assurance collective, gestion des actifs, opérations, etc.) pour identifier et mettre en œuvre les possibilités de vente croisée.
- Contribuer à des projets internes nécessitant une expertise approfondie en matière d'épargne-retraite collective, en intégrant la perspective des intermédiaires du marché et des clients.
- Effectuer une surveillance au niveau du marché pour identifier les possibilités de développement des entreprises.
- Participer activement aux activités de relations publiques et assurer une présence dans le milieu des affaires.

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

Profil recherché

- Baccalauréat dans une discipline appropriée.
- Expérience requise : au moins huit ans d’expérience pertinente.
- Une autre combinaison pertinente d’études et d’expérience peut également être considérée.
- Le poste exige le français.
- Compétences avancées en anglais en raison de la nature des tâches, des outils de travail ou des interactions avec les partenaires ou les membres anglophones et les clients.
- Expertise dans un rôle et une capacité similaires de prendre des décisions judicieuses en conciliant les besoins des entreprises, les partenaires stratégiques et les clients.
- Maîtrise des techniques de présentation et facilité de communication devant les groupes.
- Connaissance des exigences réglementaires et obtention d'un permis de rente collective ou d'un processus continu pour l'obtenir.
- Connaissance du cadre législatif et réglementaire de l'épargne-retraite collective.

Avoir une bonne connaissance du secteur, communiquer efficacement, maîtriser les relations interpersonnelles, viser les résultats.

Avantages

- Rémunération concurrentielle avec prime versée annuellement.
- Dès la première année, 4 semaines de vacances à prendre avec souplesse.
- Un régime à prestations déterminées procure un revenu stable et prévisible pendant la retraite.
- Couverture d’assurance collective avec accès à la télémédecine.
- Frais admissibles remboursés pour la santé, le bien-être et le matériel de travail à distance.

Les conditions d’admissibilité déterminent les avantages offerts.

Conditions

Les dispositions syndicales s’appliquent selon l’admissibilité.

Équité et accessibilité

Desjardins veut offrir un milieu de travail inclusif où chaque personne est reconnue et valorisée. L’employeur pratique la tolérance zéro envers toute discrimination et souhaite que les équipes représentent la diversité de ses membres, de sa clientèle et des collectivités desservies.

Les personnes qui ont besoin d’adaptations pour le recrutement ou pour le poste peuvent en aviser Desjardins. Des mesures peuvent être demandées à toutes les étapes du recrutement.

Pour postuler, recherchez la réquisition R2613849 dans le portail Carrières de Desjardins.

novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com novijob.com

© 1996-2026 Fédération des caisses Desjardins du Québec. Tous droits réservés - Tous droits réservés © 2026 - optimisé par novijob™